



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 12 février 2026

Le comité de pilotage du volet régionalisé de France 2030 en Polynésie française, coprésidé par le Haut-commissaire et par le Président de la Polynésie française, s'est tenu le jeudi 12 février 2026.

Mis en place fin novembre 2024, le volet régionalisé de France 2030 en Polynésie française était initialement doté de 400 M F CFP (3,35 M€), financé à parité entre l'État et le Pays. Il se répartit autour de trois axes majeurs :

- Les projets d'innovation, qui visent à accélérer l'émergence d'entreprises innovantes polynésiennes, capables de rayonner au niveau national et au-delà.
- Les projets de filières, qui ont pour objectif de renforcer la compétitivité des secteurs stratégiques, en favorisant la mutualisation d'infrastructures de R&D, de test et d'expérimentation.
- L'ingénierie de formation, qui accompagne les entreprises dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles en développant les compétences nécessaires aux métiers d'avenir.

Face au succès du plan et à la programmation dynamique des projets en 2025, le comité de pilotage de ce 12 février a permis d'acter, d'une part, le doublement de la contribution de l'État (+ 200 M F CFP, soit + 1,68 M€) et, d'autre part, le lancement d'une prestation d'ingénierie territoriale en vue d'accompagner les porteurs de projets, financé par l'État à hauteur de 35 M F CFP (300 K€).

Les membres du comité ont ainsi pu rappeler les enjeux clés et spécifiques de la Polynésie française et déterminer avec le cabinet PWC, en charge pour le compte de l'État de la prestation d'ingénierie territoriale, les modalités d'accompagnement des candidats aux aides proposées par le plan France 2030, en soutien à la mise en œuvre de la Stratégie d'Innovation de la Polynésie française, et en vue de construire les piliers de l'économie polynésienne de demain.

Pour mémoire, le programme contribue déjà, à hauteur de 143 M XPF (1,2 M€), aux dix projets suivants :

- AIRARO : Système de refroidissement par eau de mer de centres de données ;
- BIOBASE : Bio-plastique à partir de ressources végétales locales ;
- BLACK PEARL FACTORY : Immersion 3D dans des sites patrimoniaux polynésiens ;
- ECLOSERIE DES GAMBIER : Création d'une écloserie d'huîtres perlières aux Gambier ;
- FENUA SMART : Industrialisation de la production de biscuits à partir de farines issues de produits locaux ;
- GAMBIER PEARLS : Outil numérique de gestion de fermes perlières ;
- LUCE NATURAL COSMETIC : Produits cosmétiques à partir de plantes indigènes ;
- TAHITI BTC : Conception écologique de briques de terre crue compressée ;
- TICKEE : Outil numérique de collecte de données de terrain ;
- VAI NATURA : Outil numérique de gestion des données hydrologiques.

Les porteurs de projets peuvent continuer de candidater à l'adresse suivante :

<https://france2030polynesiefrancaise.gouvernement.pf/>

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr | www.presse.bpifrance.fr/ | @BpifrancePresse | @Bpifrance

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Mds€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : [@SGPI_avenir](http://france2030.gouv.fr)

Contacts presse :

Banque des Territoires, Direction régionale Pacifique – Groupe Caisse des Dépôts
Pascale René-Kerber : pascale.rene-kerber@caissedesdepots.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 48 75 64 58